



BULLETIN MENSUEL – NOVEMBRE 2024

SÉANCES DU CONSEIL

Une **séance extraordinaire** du conseil se tiendra le **9 décembre prochain à 16 h 30** et l'avis public concernant cette séance extraordinaire est publié sur notre site internet.

Une **autre séance extraordinaire** se tiendra le **16 décembre prochain à 18h30** et sera suivie de la séance ordinaire à 19 h 30. Le maire et les membres du conseil vous accueilleront à l'hôtel de ville sis au 601, chemin de la Gare. Il vous est également possible d'assister par visioconférence. Nous vous invitons à consulter les avis publics qui seront publiés le **2 décembre prochain**, pour tous les détails. <https://ivry-sur-le-lac.qc.ca/nouvelles-et-avis-publics/>

FERMETURE DES BUREAUX ADMINISTRATIFS – PÉRIODE DES FÊTES



Pour la période des Fêtes, les bureaux administratifs de l'hôtel de ville seront fermés du 19 décembre 2024 16h30 au 5 janvier 2025. De retour le 6 janvier 2025 à compter de 9h.

À PROPOS DE VOUS



DEVENIR BÉNÉVOLES AUPRÈS DE LA MUNICIPALITÉ

En ces temps difficiles pour tous, le bénévolat est source de valorisation et de bien-être. De plus en plus d'organismes ont besoin de vous ! Il y a de nombreuses raisons pour lesquelles on peut décider de faire du bénévolat. Elles peuvent être d'ordre personnel, professionnel, communautaire ou social. Comme l'humain, les motivations changent et évoluent avec le temps.

La Municipalité a toujours besoin de bénévoles. Si le cœur vous en dit, contactez- nous à info@ivry-sur-le-lac.qc.ca ou au 819 321-2332 poste 3700 afin qu'on ajoute votre nom à la liste. Dans un deuxième temps, nous communiquerons avec vous pour connaître toutes les façons de vous rejoindre rapidement en cas de besoin.

POLITIQUE LINGUISTIQUE DE LA MUNICIPALITÉ

Lors de la séance du conseil tenue le 18 novembre dernier et conformément à l'article 29.15 de la Charte de la langue française la Municipalité a adopté une directive concernant la politique linguistique de la Municipalité précisant la nature des situations dans lesquelles elle entend utiliser une autre langue que le français dans les cas permis par la Charte et ses règlements d'application et la réviser au moins tous les cinq ans. Vous pouvez consulter la charte en cliquant sur le lien suivant : <https://ivry-sur-le-lac.qc.ca/reglements/> section *Politiques*

PLAN DE MESURES D'URGENCE

La Municipalité s'est munie d'un plan de mesures d'urgence qui s'inscrit dans la continuité des lois et règlements en vigueur en matière de sécurité civile au Québec. Il tient compte des différentes approches proposées par le ministère de la Sécurité publique (MSP) ainsi que des réalités et enjeux actuels des municipalités. Ce plan se veut un outil de travail avant, pendant et après la survenue de sinistres ou mesures d'urgence.

Tous les acteurs, à tous les niveaux de la société, sont appelés à participer à la gestion des risques et des sinistres. Cela implique un partage des responsabilités qui nécessite la contribution de tous les acteurs de la communauté.

Les 4 dimensions de la sécurité civile selon le MSP sont décrites comme la prévention, la préparation, l'intervention et le rétablissement.

Des plans d'action sont donc élaborés en fonction du type de sinistre envisagé.

Divers moyens que la municipalité peut utiliser pour communiquer avec ses citoyens en cas de sinistre ou de mesure d'urgence :

- Site web de la municipalité
- À l'aide de la plateforme Voilà! où les citoyens doivent être inscrit
- Telmatik où les citoyens doivent être inscrit
- Message téléphonique enregistré de la municipalité
- Réseau sociaux Facebook
- Infolettre
- Communiqué de Presse
- Québec en alerte

Les nouveaux locaux de l'Hôtel de Ville ont été pensés pour y installer le Centre de coordination des mesures d'urgence (CCMU). Ayant un système externe pour assurer un apport suffisant en électricité afin d'être fonctionnel et ainsi offrir aux citoyens un endroit sécuritaire lors de sinistre.

REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Le ministère de la Sécurité publique ainsi que la Direction de la sécurité civile et de la sécurité d'incendie prônent l'importance de la tenue d'un registre municipal des personnes vulnérables qui résident sur le territoire. En effet, lors d'une situation en sécurité civile, certaines personnes, âgées ou handicapées, en perte d'autonomie physique ou mentale, par exemple, pourraient avoir besoin d'une aide particulière de la part des intervenants locaux. Le registre vise à bien connaître les particularités qui doivent être prises en compte lors d'une intervention. Les intervenants sont alors mieux outillés afin d'offrir une prestation de service adaptée et efficace lors d'un sinistre.

La municipalité d'Ivry-sur-le-Lac détient un tel registre. Il est alors essentiel d'obtenir l'information auprès de nos citoyens. Deux façons pour vous inscrire, ou bien inscrire un proche :

- En remplissant le formulaire adéquat :
- En composant le 819-321-2332 poste 3700

Ce type d'action peut faire la différence et sauver des vies!

LES BACS ET LE DÉNEIGEMENT



Les bacs et le déneigement

Il est **ESSENTIEL** de placer votre bac **DANS** votre entrée, à 1 m de la rue. Ceci comporte une foule d'avantages :

- Votre bac ne nuit pas au déneigement, surtout lorsque les rues deviennent de plus en plus étroites en raison de l'accumulation de neige.
- Il ne sera pas détruit par la charrue donc, vous n'aurez pas à en commander un autre.
- Vous n'aurez pas à ramasser le contenu du bac qui sera éparpillé au sol si la déneigeuse le renverse ;
- Vous faciliterez le travail de nos opérateurs et ils pourront déneiger plus rapidement et plus efficacement – l'ensemble de nos citoyens en bénéficieront !
- De plus, vous sauvez quelques pas puisque vous n'avez pas à mettre votre bac dans la rue mais bien **DANS VOTRE ENTRÉE**, à 1 mètre de la chaussée !
- Le rentrer dès la fin de la collecte évitera aussi de nombreux désagréments. Les bacs endommagés sont remplacés au frais du propriétaire.

MATIÈRES RÉSIDUELLES – AIDE-MÉMOIRE

**MATIÈRES ORGANIQUES**

EN VRAC OU DANS UN SAC EN PAPIER

RÉSIDUS ALIMENTAIRES

- Nourriture (cuite, crue, avariée ou congelée)
- Nourriture pour animaux
- Fruits et légumes, pâtes alimentaires, pains et céréales, farine et sucre
- Produits laitiers non liquides
- Friandises et confiseries
- Café (grains, marc et filtres), sachets de thé et tisane
- Poissons, viandes, os et arêtes
- Carapaces de crabe et homard, coquilles d'œufs et écales de noix

PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS

- Assiettes ou verres en carton, cartons souillés d'aliments (pizza)
- Papiers essuie-tout, papiers-mouchoirs et serviettes de table souillées
- Petits articles en bambou (en enlevant les parties en plastique et en métal)

RÉSIDUS VERTS

- Feuilles mortes et résidus de jardin : fleurs, plantes, aiguilles de résineux, retailles de haie et mauvaises herbes (sauf plantes exotiques et envahissantes)
- Gazon, bran de scie, écorces, copeaux de bois et plantes d'intérieur

AUTRES MATIÈRES

- Cendres froides – après 4 semaines, tabac et papier à cigarettes
- Cheveux, poils d'animaux, litières de petits animaux (chats, lapins, hamsters)

PAS DE SAC DE PLASTIQUE DANS MON BAC, MÊME S'IL EST COMPOSTABLE !



**DÉCHETS**

LES DÉCHETS SONT DES OBJETS EN FIN DE VIE UTILE qui ne peuvent être déposés ni au bac brun ou vert, ni à l'écocentre, ni aux comptoirs d'entraide.

ACCEPTÉS

- Couches
- Jouets brisés
- Brosses et miroirs
- Vaisselle brisée et porcelaine
- Gants de vaisselle et éponges
- Pailles de plastique
- Brosses à dents de plastique
- Sacs en plastique rigide (sacs de chips, etc.)
- Tout plastique compostable et biodégradable
- Etc.

**MATIÈRES RECYCLABLES**

CONTENANTS, EMBALLAGES ET IMPRIMÉS **EN VRAC**

PAPIERS ET CARTONS PROPRES

- Journaux, circulaires et revues
- Feuilles de papier et enveloppes
- Papiers déchiquetés (dans un sac transparent noué)
- Papiers bruns non souillés
- Boîtes et emballages en carton (défaire les boîtes)
- Bottins et livres (sans couverture ni reliure)
- Cartons de lait, de crème et de jus (sans paille)

PLASTIQUES

- Tous les contenants et couvercles portant les numéros : 1 2 3 4 5 7
- Tous les sacs, emballages et pellicules de plastique qui s'étirent facilement (à regrouper dans un sac transparent noué)

MÉTAL

- Boîtes de conserve
- Canettes
- Assiettes et papiers d'aluminium
- Cintres (à regrouper en paquets)

VERRE

- Toutes les bouteilles et tous les contenants en verre, de toutes les couleurs



COMMENT PLACER VOS BACS POUR LA COLLECTE

Roues et poignées orientées vers la maison

Bacs placés côte à côte et espacés de 60 cm (2 pi.)



Bacs sur votre propriété, en bordure de rue

Aucun obstacle (arbre, clôture, voiture, banc de neige, etc.) dans un espace de 60 cm (2 pi.) de chaque côté du bac

En hiver, bacs déneigés et couvercles non gelés

ACTIVITÉS DE LOISIRS, CULTURELLES ET ARTISTIQUES AUX ALENTOURS



GUIGNOLÉE POUR MOISSON LAURENTIDES ET LA GUIGNOLÉE DES MÉDIAS

1er au 31 décembre 2024

La Grande Guignolée pour Moisson Laurentides

Les 2 000 bénévoles, les dizaines d'événements en 30 jours, l'implication à la fois des citoyens, des organisations et des municipalités font de la Grande Guignolée pour Moisson Laurentides, le plus important événement de solidarité à se tenir sur le territoire des Laurentides. Vous pouvez soutenir la Grande Guignolée en faisant des dons, à la fois en argent et en denrées, en organisant des activités de collectes de fonds en équipe ou en entreprise et finalement en vous impliquant à titre de bénévole. L'événement se déroule également dans la MRC Les Moulins, dans la région de Lanaudière, ce territoire étant desservi par Moisson Laurentides.

5 décembre 2024 - 6h à 21h

La Guignolée des médias

La journée de la Guignolée des médias est l'événement de collecte le plus festif de l'année. C'est plus d'une centaine de points de collecte sur rue et en magasin, répartis sur l'ensemble du territoire desservi par Moisson Laurentides, qui sont animés, du matin au soir par près de 1 500 bénévoles engagés. Vous pouvez soutenir la Guignolée des médias en devenant bénévole individuel ou en formant des équipes de collecte.

OÙ DONNER

1 Au coin de la route 117 et de la QC329 (Sainte-Agathe-des-Monts)

Sainte-Agathe-des-Monts,
Québec, Canada,

[Voir les détails](#)

2 Au coin de la rue Principale et de la rue Hôtel de ville (rue Ernest-Chalifoux) (Sainte-Agathe-des-Monts)

Sainte-Agathe-des-Monts,
Québec, J8C 1J8, Canada,

[Voir les détails](#)

3 Service au volant Tim Hortons- Ste-Agathe

245, Rue Principale Est, Sainte-Agathe-des-Monts, Québec, J8C 1K8, Canada,

[Voir les détails](#)

4 Au coin de la Rue Principale (117) et de la Rue Laverdure (face au Walmart) (Sainte-Agathe-Des-Monts)

Sainte-Agathe-des-Monts,
Québec, J8C 2X8, Canada,

[Voir les détails](#)

5 Au coin de la rue Saint-Venant (329) et de la Montée Alouette (face au Théâtre le Patriote) (Sainte-Agathe-des-Monts)

Sainte-Agathe-des-Monts,
Québec, J8C 2Z7, Canada,

[Voir les détails](#)

Info : <https://moissonlaurentides.org/nos-evenements/la-guignolee/ou-donner/>

SAINTE-AGATHE-DES-MONTS



Programmation



MUSICIENS

30 novembre

10 h 30 à 12 h 30 : Charles Johnson
13 h à 16 h : Voyage féérique en
1860, échos d'un Noël victorien

1er décembre

10 h 30 à 12 h 30 : Claire Lafrenière
13 h à 16 h : Voyage féérique en
1860, échos d'un Noël victorien



CALÈCHES

**30 novembre et
1er décembre**

11 h à 15 h

 Place Lagny
Sujet à changement selon la météo



PÈRE-NOËL ET SES LUTINS

**30 novembre et
1er décembre**

11 h à 15 h



TIRE SUR LA NEIGE

30 novembre
11 h à 16 h (vente)

1er décembre
11 h à 16 h (offert par la Ville)

Jusqu'à épuisement des stocks



BISCUITS DE NOËL

30 novembre

Des biscuits cuisinés avec amour par
le café communautaire Coup de
Cœur seront remis à tous les
visiteurs!

Jusqu'à épuisement des stocks



SERVICE DE TRAITEUR

30 novembre et 1er décembre

10 h à 17 h

Plan B Traiteur sera sur place. Au
menu : breuvages, sandwiches,
soupes, salades et viennoiseries.

819 774-0438
planBTraiteur.com



LECTURES JEUNESSE DES ÉDITIONS LO-ÉLY

**30 novembre (autrice : Joanne
Turcotte)**
3 à 8 ans

10 h 30 : Soya et sa différence
(l'intimidation)

11 h 30 : Soya et sa différence
(valoriser les différences)

**1er décembre (autrice : Sylvie
Payette)**
3 à 6 ans

10 h 30 : Drelin est timide
11 h 30 : Visite chez mamie

 Dans la rotonde

Pour en savoir plus, rendez-vous au : <https://vsadm.ca/marche-de-noel>

VAL-DAVID



Marché de Noël

- Samedi 14 décembre - 10 h à 16 h
 - Samedi 21 décembre - 10 h à 15 h
- À l'école Saint-Jean-Baptiste - 2580, rue de l'Église, Val-David

Venez profiter d'un choix incomparable de centaines de produits festifs et de grande qualité! marchesdici.org



La Fiesta Artisane

Salle Athanase-David (église)

Du 21 décembre 2024 au 22 décembre 2024

La Fiesta Artisane est heureuse de vous inviter à son Marché de Noël de Val-David, édition 2024.

C'est un rendez-vous : samedi le 21 décembre et dimanche le 22 décembre, 10h à 17h, à la salle Athanase David de l'Église de Val-David (2494 rue de l'Église). Info : lafiestaartisane.ca Entrée libre

VAL MORIN

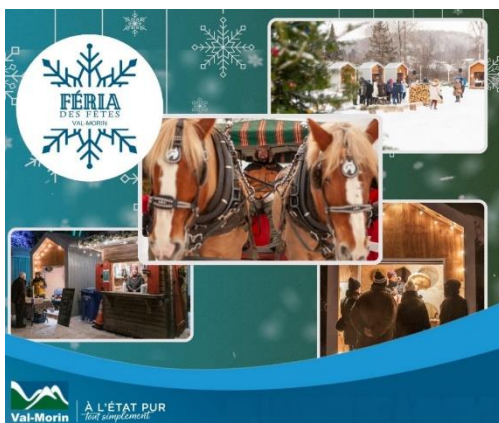
LA FÉRIA D'HIVER ET MARCHÉ DE NOËL DE VAL-MORIN

Du 7 au 8 décembre, la municipalité de Val-Morin vous invite à sa Féria d'hiver et Marché de Noël!

De 10 h à 17 h.

Au programme :

- Plus de 35 exposants locaux
- Plats savoureux
- Feu de joie et boissons chaudes
- Musique et animation
- Course des lutins [819 324-5670](tel:8193245670) | val-morin.ca



TENDEZ LA MAIN...

TRAVAILLEZ AUPRÈS
DE PERSONNES EN
PERTE D'AUTONOMIE
OU EN SITUATION DE
HANDICAP VIVANT À
DOMICILE

Horaires flexibles / Salaire concurrentiel /
Formations offertes

Informez-vous dès maintenant sur le
**Programme d'allocation directe /
chèque emploi-service.**

Visitez le www.quebec.ca



Vous résidez dans la MRC des Laurentides ?



Suivez Tendre la main- aînés Laurentides
ou écrivez à
tendremainlaurentides@outlook.com

Une initiative de Concert Action Soutien Autonomie de la MRC des Laurentides



Services gratuits et confidentiels aux aînés
confrontés à des situations de vulnérabilité, d'abus
et de maltraitance.

Soutien, conseil et accompagnement aux aînés
vivant des inquiétudes ou faisant face à différents
problèmes mettant en jeu leur qualité de vie ou leur
autonomie.

1 844 551-6032

info@prevoyanceaines.org - prevoyanceaines.org

 **PRÉVOYANCE**
ENVERS LES AÎNÉS
DES LAURENTIDES INC.

T'has ça
conduire l'hiver?
Prends l'inter!



Service à la clientèle
Téléphone: **1 877 604-3377**
8h à 19h - 7 jours
#TRANSPORTLAURENTIDES

**Nouvel horaire 2024 – Nouveaux départs
les week-ends**

<https://www.transportlaurentides.ca/avis-nouvelles/>

Nous vous rappelons que si vous désirez partager une activité qu'elle soit culturelle, de loisirs ou autres, vous pouvez communiquer avec nous à l'adresse suivante adjointe@ivry-sur-le-lac.qc.ca

Merci pour votre confiance et sachez que c'est toujours un réel plaisir de vous représenter !





Le maire,
André Ibghy
Municipalité d'Ivry-sur-le-Lac
Tél. (819) 321-2332
maire@ivry-sur-le-lac.qc.ca

VOTRE PORTAIL CITOYEN INTELLIGENT



VOILÀ ! est un dossier citoyen personnalisé, mobile et web, qui facilite la communication avec la Municipalité !

Inscrivez-vous pour recevoir les nouvelles et alertes, consulter les avis sur votre compte de taxes en ligne, ajouter une propriété et un compte de taxes dans votre compte et être aux premières loges pour recevoir le **Bulletin mensuel**. L'inscription c'est ici : <https://ivry-sur-le-lac.appvoila.com/fr/>

DEMANDE DE PERMIS – N'ATTENDEZ PAS !

Vous prévoyez un projet de construction, il est à parier que vous devrez obtenir un permis de la municipalité. Nous vous recommandons fortement de déposer votre demande dès que possible afin d'éviter des délais supplémentaires. Le traitement des demandes s'effectue en ordre de réception. En procédant sans attendre, vous limitez les surprises.

Inscrivez-vous dès maintenant !